



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : SIGNATURES DE BAUX  
DEROGATOIRES DURANT LE MOIS DE MARS  
2023 POUR LA BOUTIQUE EPHEMERE SISE 25  
BIS RUE RAYMOND DU TEMPLE**

**DÉCISION N° DM-23-099  
EN DATE DU 17 FEVRIER 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** le Code du commerce et notamment l'article L 145-5 ;

**VU** la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ; délégué à l'administration générale ;

**CONSIDÉRANT** les propositions des sociétés « TERRES & VINS », « MADAME VALERIE FACHE », « MADAME KARINE ROMANELLI » et « LAURE LE DESIGN », de louer le local situé 25 bis, rue Raymond du Temple afin de vendre leurs créations ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la commune d'offrir une diversité commerciale et de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** : un bail dérogatoire relatif à la location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple avec les sociétés ci-après, aux conditions suivantes :

⇒ « TERRES & VINS » dont le siège est situé 128 rue de la Boétie à PARIS (75008), représentée par Monsieur Benoît DATHY.

Durée : du lundi 27 février 2023 à 11h00 au lundi 6 mars 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

⇒ « MADAME VALERIE FACHE » domiciliée 37 avenue de la République à FONTENAY-SOUS-BOIS (94120).

Durée : du lundi 6 mars 2023 à 11h00 au lundi 20 mars 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 700 euros ;

⇒ « MADAME KARINE ROMANELLI » dont le siège est situé 19, allée des Fours blancs à GIF-SUR-YVETTE (91190).

Durée : du lundi 20 mars 2023 à 11h00 au lundi 27 mars 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

⇒ « LAURE LE DESIGN » dont le siège est situé 40 rue Léon Dauer à VILLIERS-SUR-MARNE (94350), représentée par Madame Laure PALLUEL.

Durée : du lundi 27 mars 2023 à 11h00 au lundi 3 avril 2023 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 350 euros ;

**D'INSCRIRE** ces recettes au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230217-lmc1H10579H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 17/02/2023  
Date de Publication : 17/02/2023